



Charte Éthique

Défi Belgique Afrique (DBA)

Version du 03 octobre 2020

I. Introduction

1.

Depuis sa création en 1987, DBA s'engage pour la construction d'un monde plus équitable et solidaire, dans lequel chaque être humain peut vivre dans la dignité.

Pour ce faire, DBA souhaite encourager et accompagner :

- d'une part, les citoyens de Belgique, en particulier les adolescents, dans une prise de conscience des enjeux du monde contemporain et le renforcement de leurs capacités à s'engager de façon responsable, active, critique et solidaire dans ce monde en transition ; et
- d'autre part, les organisations de la société civile et les jeunes du Sud dans leurs initiatives locales et/ou leurs actions de coopération en lien avec l'Agriculture familiale, l'Environnement ou l'Education à la citoyenneté mondiale ainsi que le renforcement de leurs capacités à exercer leur mission et à s'affirmer comme acteurs de changement.

Depuis toujours, DBA met un point d'honneur à ce que les missions qu'elle se donne et les actions qu'elle mène se déroulent dans le respect de ses **valeurs fondatrices et fondamentales** :

Ouverture à la diversité, aux richesses et potentialités de l'Autre
Respect de l'Autre, de sa culture, de ses idées
Recherche de qualité comme fil conducteur quel que soit le volume d'activités
Humilité, tout en reconnaissant la valeur de son travail, DBA a conscience de ses limites et reconnaît le potentiel d'autres personnes de même que la diversité de visions du monde
Confiance dans le potentiel des jeunes et des communautés via la responsabilisation et partage de compétences
Engagement/ Bénévolat et sens de la gratuité

Dans le cadre de la poursuite de ses missions et de sa vision, DBA entend transcrire ces valeurs dans une charte traduisant **une éthique de fonctionnement au quotidien**.

Cette Charte éthique revêt deux objectifs essentiels :

- 1) faciliter la compréhension et l'intégration de ces valeurs de sorte à :
 - i. permettre à toute personne participant aux activités de DBA de les incarner et les défendre en guidant ses choix et ses comportements ;
 - ii. encadrer les réponses aux enjeux et réflexions internes qui surviennent et ;
 - iii. répondre à la responsabilité que DBA se donne face à ses publics bénéficiaires ;
- 2) s'inscrire dans la démarche d'intégrité reflétée, notamment, par la réflexion et les engagements des secteurs de la coopération au développement et de la jeunesse.

La présente Charte se décline en **10 principes d'action**, regroupant les comportements qui sont attendus des signataires et qu'ils s'engagent à respecter, en tout temps, dans le cadre des activités liées à DBA :

1. Respect de la diversité, non-discrimination, et impartialité
2. Engagement et professionnalisme
3. Epanouissement, sécurité et bien-être au travail
4. Concertation et coopération partenariales
5. Transparence et confiance
6. Communication dans les images et messages
7. Confidentialité et respect de la vie privée
8. Respect de l'environnement
9. Respect du genre
10. Gestion des ressources financières et récolte de fonds

2.

Dans un premier temps, ces principes et les comportements qui en découlent ont été pensés par un groupe de travail composé de représentants de l'Equipe bénévole, de l'Equipe permanente et du conseil d'administration. Cette charte est donc le résultat d'un travail collectif, participatif et concerté, qui a été soumis à plusieurs reprises à l'entière des membres de DBA et dont les commentaires et remarques ont été pris en compte.

Dans un second temps, DBA comptera un Comité éthique interne qui veillera à l'exécution de tous les principes d'action afin de garantir un suivi et le respect de la Charte. Le Comité évaluera également les éventuels manquements à cette dernière et sera chargée de proposer les modifications nécessaires.

Les modalités de fonctionnement, de composition ainsi que de l'étendue de l'autorité du Comité éthique doivent encore faire l'objet d'une concertation en interne et feront l'objet d'un document-cadre distinct qui sera annexé à la Charte.

En tout temps, la Charte éthique est approuvée par le conseil d'administration, ainsi que les modifications qui lui sont apportées et les documents qui lui sont annexés.

3.

La présente Charte éthique a vocation à s'appliquer aux employés de DBA, aux bénévoles, aux membres du conseil d'administration, aux stagiaires ainsi qu'aux consultants long terme et vise à orienter nos propres comportements tant individuels que collectifs.

Le personnel engagé ainsi que tout nouveau membre de l'Equipe bénévole ou du conseil d'administration est tenu de souscrire à la présente Charte.

DBA encourage également ses partenaires et toute personne amenée à la représenter à respecter l'esprit de cette Charte lorsqu'ils travaillent avec l'association.

4.

La Charte éthique s'ajoute aux différents règlements et chartes transversales déjà en vigueur au sein de DBA, notamment la Charte Genre et la Charte Environnement, lesquelles sont complémentaires et doivent être respectées à ce titre.

5.

Être membre de DBA c'est choisir d'adhérer à ses valeurs fondatrices et s'engager à les respecter et à les défendre au quotidien.

La présente Charte éthique, au-delà d'encadrer les comportements attendus par les signataires, se veut être garante du respect de ces valeurs et est le reflet de la volonté de tous, d'œuvrer ensemble, avec conviction et humilité, au service et dans l'intérêt de DBA et de ses projets.

II. Principes d'action

1. Respect des valeurs de l'association, de la diversité, non-discrimination, et impartialité

- A. J'adhère à la vision et aux valeurs de l'association, les respecte et les défend.
- B. J'évite toute forme de propos, comportement discriminatoire fondé notamment sur l'origine (nationale ou ethnique), le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, les convictions religieuses, politiques ou philosophiques, le handicap, l'origine sociale, la grossesse ou la parentalité.
- C. Je considère les différences comme une richesse et non pas comme un problème.
- D. Je traite tous les bénéficiaires, membres des instances, collaborateurs et partenaires de telle manière que j'évite tout sentiment d'exclusion.
- E. Je sélectionne, j'évalue et recrute du personnel, des bénévoles, des volontaires, des stagiaires, des consultants sur des critères objectifs et transparents.
- F. Je réagis de façon appropriée lorsque je suis témoin direct ou indirect de propos discriminatoires. Je m'assure que la victime bénéficie d'une prise en charge adéquate.
- G. Je veille à ne pas laisser mes relations personnelles altérer mon jugement ou donner lieu à des pratiques de favoritisme.
- H. Je n'abuse en aucun cas de ma position de leadership, d'autorité ou de pouvoir vis-à-vis d'une partie prenante au projet (jeunes, partenaires, bénévoles, etc.).

2. Engagement et professionnalisme

- A. Je m'engage pleinement dans l'exercice de mes responsabilités afin de contribuer à la réalisation de la mission de l'organisation et je veille à donner le meilleur de moi-même en recherchant toujours la qualité. J'exerce mes responsabilités avec conviction et humilité au service du projet.
- B. Lors de toute activité liée à DBA, je représente l'association, adopte un comportement responsable et veille à ne pas nuire à son image et à sa réputation.
- C. J'utilise mon droit de réserve lorsque je suis face à une situation qui pourrait présenter un conflit d'intérêt ou mettre en péril mon objectivité.
- D. Je ne m'engage en aucun cas dans une relation affective ou intime avec un.e jeune participant.e.

- E. Je garde une distance juste par rapport aux bénéficiaires et aux autres membres de l'association ; et je veille à ce que mes relations interpersonnelles avec les parties prenantes ne desservent pas les intérêts de DBA.
- F. Je n'impose pas mes convictions (personnelles, religieuses, politiques ou autres) ni ne fais preuve d'un quelconque prosélytisme.
- G. J'adopte un comportement non-violent et ne perpétue pas de menaces, d'abus physiques ou verbaux, de harcèlement, d'intimidation ou d'autres comportements abusifs.
- H. Je ne consomme en aucun cas de drogues ou d'autres substances illicites. Je suis en toutes circonstances en pleine possession de mes capacités.

3. Épanouissement, sécurité et bien-être au travail

- A. Je suis attentif à l'épanouissement des autres membres de l'organisation, je me montre disponible et à l'écoute, je fais preuve d'empathie notamment lorsqu'un collègue ou un bénévole me paraît en difficulté personnelle ou professionnelle.
- B. Je m'engage à ne pas attendre d'être dépassé/fragilisé avant de signaler une difficulté, un mal-être, un conflit, ou tout élément qui pourrait nuire aux responsabilités qui me sont confiées.
- C. Si j'ai du mal à combiner mon engagement au service du projet avec ma vie personnelle, je n'hésite pas à en parler pour voir quelles solutions pourraient être trouvées.
- D. Je respecte les règles de sécurité et de santé édictées par DBA afin de contribuer activement à la mise en place d'un environnement sain et sécurisé. Je signale tout élément qui y porterait atteinte.

4. Concertation et coopération partenariales

- A. Je développe et j'entretiens des partenariats en mettant au centre de mes décisions la recherche de résultats communs.
- B. Je fais confiance aux partenaires pour réaliser ensemble les projets et collaborations tels que décrits dans la stratégie de DBA et dans les conventions partenariales.
- C. Je respecte l'identité et le fonctionnement de chacun des partenaires et ne m'imisce pas dans ses domaines de compétence. Je n'agis en aucun cas au nom d'un partenaire ; celui-ci reste souverain dans ses actions et prises de décision.
- D. Je valorise autant que possible le travail des partenaires et je réserve le partage des difficultés partenariales aux espaces prévus à cet effet.
- E. Dans mes discussions partenariales, je ne donne pas de leçons moralisatrices et je n'émet pas de jugements personnels.
- F. Lorsque des décisions sont prises ou arrêtées par le conseil d'administration, par la personne sous la responsabilité de laquelle je me trouve, ou collectivement après

concertation, je m'y conforme, j'évite de contredire, de me désolidariser ou de marquer mon désaccord auprès d'autres parties prenantes.

- G. Sauf si j'en ai reçu les pouvoirs au travers des statuts de l'association ou par un mandat spécifique ou sauf si j'agis dans le cadre de ma fonction au sein de l'association, je ne me positionne en aucun cas au nom de l'association vis-à-vis d'une partie prenante au projet (jeunes, partenaires, bénévoles, parents, bailleurs, etc.).

5. Transparence et confiance

- A. Je fais confiance à l'association, à ses différents organes ainsi qu'à la capacité de chacun.e d'y assumer les responsabilités qui lui sont confiées.
- B. Je participe activement aux processus mis en place par l'association pour assurer la transparence de ses prises de décision et je ne les entrave pas.
- C. Lorsque je participe à une prise de décision, je défends toujours en premier lieu l'intérêt de l'association et de ses projets, avant d'autres intérêts. Dès lors, je n'accepte aucune forme de favoritisme ou de faveurs accordées à des tiers/par des tiers.
- D. Je n'abuse pas de ma position hiérarchique pour imposer une décision, je privilégie la concertation.
- E. Je n'utilise pas le nom de l'association ni les espaces de parole qu'on m'y donne dans le but de véhiculer mes idées et/ou intérêts personnels.
- F. Je ne nuis pas à la réputation de l'organisation à travers mes comportements et mes discours. Je véhicule une image de l'association juste et fidèle à ce qu'elle est.

6. Communication dans les images et messages

- A. J'ai conscience que, selon le droit à l'image, toute image d'une personne et l'utilisation de celle-ci requiert le consentement de cette personne. Je respecte la volonté des personnes représentées de ne pas être nommées et/ou identifiées et j'agis en conséquence.
- B. Je représente fidèlement toute situation dans son contexte afin d'améliorer la compréhension des réalités complexes et multi-dimensionnelles rencontrées. J'évite les communications de nature à stéréotyper la réalité et les personnes représentées.
- C. Je veille à ce que les parcours de vie soient relatés le plus fidèlement possible à la réalité. Dans la mesure du possible, je donne l'opportunité aux personnes de communiquer elles-mêmes leur histoire.
- D. Je m'engage à utiliser des informations justes et vérifiables et à baser mes contenus sur de sources sûres. Je fais une distinction claire entre les faits que je présente et mon opinion lorsque je l'exprime.
- E. Lors de mes contacts avec les publics de DBA, j'ai conscience que ma communication peut être assimilée à celle de l'association. Je veille donc à tenir une communication claire et circonscrite à mes domaines de compétence. J'évite toute forme de pression, de militantisme ou de prosélytisme dans les messages que je transmets aux bénéficiaires ou dans les attentes que j'ai de leur part.

7. Confidentialité et respect de la vie privée

- A. Je maintiens confidentielle toute information sensible et/ou relative à la vie privée dont j'ai connaissance et je ne divulgue ces informations qu'aux personnes habilitées à y avoir accès. Lorsque l'information en question relève de la sécurité ou de la santé, j'en informe immédiatement la ou les personnes compétentes.
- B. Dans ma vie privée, dès lors que je suis perçu.e comme affilié.e ou représentant.e de DBA, j'évite de véhiculer des propos ou afficher des comportements qui entrent en contradiction avec les valeurs de l'organisation de sorte à ne pas nuire à son image ni à la mienne.

8. Respect de l'environnement

- A. Je suis conscient.e que le respect de l'environnement est une dimension transversale chez DBA. C'est pourquoi j'adhère et je contribue aux efforts déployés par l'association pour limiter son empreinte carbone (cf. la Charte Environnement).
- B. Je privilégie, dans la mesure du possible et de mes capacités, les gestes et les comportements qui évitent le gaspillage et qui protègent l'environnement.

9. Respect du genre

- A. Je suis conscient.e que le respect du genre est une dimension transversale chez DBA. C'est pourquoi j'adhère et je contribue aux efforts déployés par l'association dans ce sens (cf. la Charte Genre).
- B. Je suis attentif.ve à créer un cadre d'activités dans lequel chacun et chacune se sent à l'aise et ce peu importe son genre.
- C. Je privilégie l'égalité hommes-femmes dans l'attribution des responsabilités et dans les processus de prises de décisions.
- D. Je signale toute parole, attitude ou comportement sexiste ainsi que toute forme de violence basée sur le genre. Je le fais de manière appropriée selon la gravité de l'acte.
- E. Je prends en compte les risques liés aux incidents qui peuvent survenir (harcèlement, viol, agressions...) auprès de notre public bénéficiaire et collaborateurs (EB, EP).
- F. Je suis attentif.ve aux risques d'incidents graves liés au genre (harcèlement, agression, viol, ...). En cas d'incident, je m'assure que la victime bénéficie d'une prise en charge adéquate.

10. Gestion des ressources financières et récolte de fonds

- A. Je gère les ressources financières et matérielles de DBA dont j'ai la responsabilité de manière prudente, honnête, efficiente et raisonnable.

- B. Je rends compte de manière précise et fidèle des ressources qui m'ont été confiées.
- C. J'évite les conflits d'intérêt.
- D. J'utilise les fonds reçus au nom de DBA uniquement et spécifiquement à l'usage destiné et prévu lors de la réception de ces fonds.
- E. Je n'accepte pas au nom de DBA de l'argent acquis de manière illégale.

III. Signature

En signant cette Charte, j'accepte d'en respecter les principes d'action et de répondre de tout comportement qui y serait contraire devant le Comité éthique.

NOM, Prénom :

Date :

Signature :